



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N°2017/14

OBJET : ACOMPTE SUBVENTION OFFICE DE TOURISME

Envoyé en préfecture le 20/02/2017

Reçu en préfecture le 20/02/2017

Affiché le

SLOW

ID: 2017-0215-2017_14-DE

Nombre de Conseillers Communautaire en exercice : 45

Nombre de Conseillers présents : 36

Nombre de Conseillers présents et représentés : 42

Quorum : 22

Date de convocation du Conseil Communautaire : 8 Février 2017

Date d'affichage de la convocation au siège : 8 Février 2017

Le 15 Février 2017 l'année deux mille dix-sept à 18h30

à la Technopole – Salle Millésime

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes de Montesquieu, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Christian TAMARELLE.

La séance est ouverte

NOM Prénom	Présents*	Excusés, procuration à	NOM Prénom	Présents*	Excusés, procuration à
TAMARELLE Christian (Président)	P		DANNÉ Philippe (Maire)	E	Mme. TALABOT
BURTIN-DAUZAN Nathalie (Maire)	P		DUFRANC Michel (Maire)	P	
BENESSE Jean-Michel (Maire)	P		FATH Bernard	P	
CONSTANT Daniel (Maire)	A		GAZEAU Francis (Maire)	E	Mme. BOUROSSE
CLAVERIE Dominique (Maire)	P		LEMIRE Jean-André (Maire)	P	
CLÉMENT Bruno (Maire)	P		MAYEUX Yves (Maire)	P	
DARBO Benoît (Maire)	P		BOS Fabrice	P	
TALABOT Martine	P		CHENNA Nadine	P	
BARRÈRE Philippe	P		DIAS Philippe	P	
LAGARDE Valérie	P		EYL Muriel	P	
BLANQUE Thierry	P		FOURNIER Catherine	P	
CANADA Béatrice	P		LABASTHE Anne-Marie	A	
BALAYE Philippe	P		PASETTI Nicolas	E	M. DIAS
BOUROSSE Michèle	P		MOUCLIER Jean-François	P	
GACHET Christian	P		JOLIVET Martine	P	
ROUSSELOT Nathalie	E	M.GACHET	BROSSIER Jean-Marie	P	
DURAND Félicie	P		BENCTEUX Laure	E	M.CHEVALIER
LARRUE Dominique	P		CHEVALIER Bernard	P	
BETES Françoise	P		PELISSIER Bernadette	E	M. BENESSE
DE MONTESQUIEU Alexandre	P		BORDELAIS Jean-François	P	
MARTINEZ Corinne	P		DEBACHY Maryse	P	
OHRENSSTEIN-DUFRANC Sylvie	P		KESLER Jean	A	
AULANIER Benoist	P				

Sur proposition de Monsieur le Président, Monsieur CLEMENT est élu secrétaire de séance
Le procès-verbal de la réunion du 6 décembre 2016 est adopté à l'unanimité

* P = Présent / E = Excusé, procuration à. / A = Absent

Vu les statuts de la CCM,



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N°2017/14

**OBJET : ACOMPTE SUBVENTION OFFICE DE
TOURISME**

Envoyé en préfecture le 20/02/2017

Reçu en préfecture le 20/02/2017

Affiché le

ID: 2017-0215-2017_14-DE

SLOW

Vu l'article 3 10° des statuts de la Communauté de Communes portant sur le tourisme et notamment sur l'accueil, l'animation et la promotion du territoire;

Vu la convention d'objectifs 2015 - 2017 qui fixe les relations entre la CCM et l'office de tourisme ;

Dans l'attente des documents rendant compte de l'activité 2016, du plan d'actions 2017, et le Budget Primitif 2017.

EXPOSÉ :

Afin de permettre la continuité d'activité et le fonctionnement quotidien de l'office de tourisme, la CCM octroie à l'Office de Tourisme un acompte de la subvention 2017, sur la base de la subvention votée pour l'année 2016.

Cet acompte représente environ un quart de la subvention de l'année précédente (versement par trimestre) soit un montant de 52 500 €.
bwx

Le Conseil Communautaire à l'unanimité :

Attribue une subvention d'un montant de 52 500 € à l'Office de Tourisme pour le premier trimestre 2017.

Prévoit les crédits nécessaires au budget afférent.

Autorise le Président à prendre toutes les mesures utiles à la mise en œuvre de cette délibération.

Fait à Martillac, le 15 Février 2017

Le Président de la CCM
Christian TAMARELLE

Document signé électroniquement